

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 28 FEVRIER 2025

Conseil + secrétaire + 42 bourgeois-e-s + 2 non bourgeois, 6 personnes en demande d'agrégation

Le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée bourgeoisiale du budget 2025 en souhaitant une cordiale bienvenue aux bourgeois-e-s et en les remerciant d'être venus ce soir.

Cette assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par affichage au pilier public, ainsi l'ordre du jour a été porté à la connaissance des citoyen-ne-s.

Il propose de nommer deux scrutateurs, à savoir Mme Josiane Bonvin & M Gaël Favre. Ceux-ci sont acceptés par l'assemblée. Elle est ainsi valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2024
2. Budget 2025 – Assainissement et remplacement des filtres de la station d'ultrafiltration – Crédit d'engagement y-compris les financements y afférents : Approbation
3. Budget 2025 – Assainissement de la conduite Procaturé – Pragy – Crédit d'engagement y-compris les financements y afférents : Approbation
4. Plan financier quadriennal 2025-2028 : Présentation
5. Budget 2024 – Présentation
6. Budget 2024 – Approbation – Crédit d'engagement y-compris les financements y afférents
7. Nomination de la commission bourgeoisiale
8. Nomination de l'instance de révision
9. Demandes d'agrégation
10. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2024

Comme indiqué dans la convocation, le procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2024 a été porté à la connaissance de toutes et tous et ne sera pas lu afin d'écourter les assemblées si toutefois les personnes présentes n'en demandent pas sa lecture.

La majorité des personnes présentes ne souhaitant pas la lecture du p.-v., il demande donc aux bourgeois-e-s qui sont d'accord avec le procès-verbal tel que rédigé de l'accepter par mains levées. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Il remercie le secrétaire pour la bonne tenue du p.-v. et passe au point suivant de l'ordre du jour.

2. Budget 2025 – Assainissement et remplacement des filtres de la station d’ultrafiltration – Crédit d’engagement y-compris les financements y afférents : Approbation

Le Président rappelle que ce point a été mis à l’ordre du jour car le montant d’investissement pour le patrimoine financier de CHF 150’000.- dépasse les compétences du conseil bourgeoisial et de la commission.

Les filtres de la deuxième unité d’ultrafiltration ont dû être changés durant le courant de l’année 2024.

Les filtres de la première unité d’ultrafiltration, plus anciens n’ont toujours pas été changés. Par conséquent, il faut prévoir un montant préventif au budget.

L’assemblée n’ayant pas de question, il demande formellement aux citoyen-ne-s présent-e-s de se prononcer par mains levées s’ils approuvent d’accorder un crédit d’engagement y-compris les financements y afférents d’un montant de CHF 150’000.- pour le changement des filtres de la première unité d’ultrafiltration.

A l’unanimité l’assemblée décide d’accorder un crédit d’engagement y-compris les financements y afférents d’un montant de CHF 150’000.- pour le changement des filtres de la première unité d’ultrafiltration.

3. Budget 2025 – Assainissement de la conduite Procatrué – Pragy – Crédit d’engagement y-compris les financements y afférents : Approbation

Le Président rappelle que ce point a été mis à l’ordre du jour car le montant d’investissement pour le patrimoine financier de CHF 1’200’000.- dépasse les compétences du conseil bourgeoisial et de la commission.

Un état des lieux et une analyse de tous les réseaux d’eau potable de la bourgeoisie seront réalisés dans le but de fixer des priorités d’investissements.

La conduite entre le réservoir de Procatrué et Pragy vieillit, est sujette à beaucoup de fuites et doit être remplacée. Les deux premières phases de ce remplacement ont déjà été réalisées. L’estimation pour terminer ces travaux qui seront répartis sur plusieurs années s’élève à CHF 1’200’000.-.

L’assemblée n’ayant pas de question, il demande formellement aux citoyen-ne-s présent-e-s de se prononcer par mains levées s’ils approuvent d’accorder un crédit d’engagement y-compris les financements y afférents d’un montant de CHF 1’200’000.- pour l’assainissement de la conduite principale d’eau potable entre le réservoir de Procatrué et de Pragy.

A l’unanimité l’assemblée décide d’accorder un crédit d’engagement y-compris les financements y afférents d’un montant de CHF 1’200’000.- pour l’assainissement de la conduite principale d’eau potable entre le réservoir de Procatrué et de Pragy.

4. Présentation du plan financier quadriennal 2025 - 2028

Le plan financier quadriennal a été établi sur la base des investissements prévus et doit être présenté à l'assemblée bourgeoise avant d'être transmis au canton.

Le Président rappelle que la pertinence de ces différents investissements doit être répercutée dans le prix de vente de l'eau. Aussi le patrimoine financier ne tient pas compte des éventuelles mutations et/ou valorisations des biens de la bourgeoisie pour lesquelles la commission sera chargée de faire des propositions.

Le plan quadriennal 2025-2028 est essentiellement basé sur des investissements du patrimoine financier et concerne le développement de la grande richesse de la bourgeoisie qu'est l'eau.

Les montants prévus pour les filtres de la station d'ultrafiltration et pour l'assainissement de la conduite principale entre le réservoir de Procatrué et de Pragy ont été validés dans les points précédents de l'ordre du jour.

Un montant de CHF 180'000.- est prévu en 2026 pour l'assainissement du tunnel des sources des Evouettes.

Un montant de CHF 335'000.- est prévu en 2028 pour l'assainissement de la première unité d'ultrafiltration.

La marge d'autofinancement devrait demeurer stable et osciller autour d'un peu plus de CHF 200'000.- pour les prochaines années.

Cette marge ne suffira pas à couvrir les investissements prévus ces prochaines années, toutefois, le capital de la bourgeoisie permettra d'absorber cet excédent de dépenses.

C'est toujours grâce aux recettes de vente des volumes d'eau et d'énergies que la dette sera contenue dans un volume acceptable et permettra de faire de nouveaux investissements pour l'entretien de notre patrimoine.

En conséquence, la situation est tout à fait conforme aux exigences cantonales.

Après tous ces chiffres, Il demande à l'assemblée si elle a des questions sur le plan quadriennal qui n'est pas soumis au vote.

L'assemblée n'ayant pas de question, le président passe au point suivant de l'ordre du jour.

5. Budget 2025 – Présentation

Chaque ménage a pu consulter le fascicule du budget sur le site de la commune ou l'obtenir auprès de l'administration, ce qui a permis à chacun d'en prendre connaissance. Par conséquent, le Président ne va pas faire la lecture complète du message introductif qui compare l'exercice 2023, le budget 2024 et 2025.

Il précise qu'à l'avenir une comptabilité analytique sera réalisée, que la situation financière de la bourgeoisie est saine grâce à la vente d'eau aux communes d'Arbaz, de Grimisuat et de Sion. Elle profite aussi des redevances et dividendes des sociétés Comba Energies SA et Sionne Energies SA.

Il relève que la plupart des bourgeoisies n'ont pas de ressources et sont appelées à disparaître.

Ce budget se veut estimatif et prudent. La marge d'autofinancement est légèrement inférieure au budget 2025. Aucun montant n'est prévu pour des investissements au niveau du patrimoine administratif.

Comme présenté dans les points précédents, des investissements à hauteur de Fr. 375'000.- sont prévus pour le changement des filtres de la première unité d'ultrafiltration et la suite de l'assainissement de la conduite entre la réservoir de Procatrué et de Pragy.

Le caissier présente ensuite le compte de résultats échelonnés, l'aperçu du compte de résultats et d'investissements, le compte de résultats selon les tâches, le compte des investissements selon les tâches, Les dépenses d'investissements selon les natures et leur financement et les indicateurs financiers.

Le budget 2025 de fonctionnement et d'investissement. La marge d'autofinancement de Fr. 261'000.- permet de couvrir les amortissements de Fr. 900.- et de dégager un excédent de revenus de Fr. 224'200.-.

Comme détaillé dans le message introductif, le financement des investissements du patrimoine financier est assuré et il en découlera un excédent de recettes de l'ordre de CHF 32'050.-.

Le Président passe ensuite la parole à l'assemblée.

L'assemblée n'ayant pas de question il passe au point suivant de l'ordre du jour.

6. Budget 2025 – Approbation – Crédit d'engagement y compris les financements y afférents

A l'unanimité des citoyen-nes, l'assemblée accepte le budget 2025, les crédits d'engagements y-compris les financements y afférents.

Le Président remercie les bourgeois-e-s pour la confiance témoignée.

7. Nomination de la commission bourgeoisiale

Le Conseil bourgeoisial vous propose de nommer les membres suivants :

- Bonvin Jean-Michel, président
- Bonvin Hugo, vice-président
- Aymon Charlotte
- Bonvin Guy

- Bonvin Jérémie
- Bonvin Léonard
- Constantin Dominique
- Coupy Audrey
- Coupy Pierre-André

Cette liste représentant différents partis, différentes tranches d'âge ainsi que différents points de vue devrait permettre des discussions constructives afin d'avancer sereinement dans les projets futurs de notre bourgeoisie.

A l'unanimité, les bourgeoises et bourgeois nomment les membres proposés au sein de la commission bourgeoise.

8. Nomination de l'instance de révision

Le Conseil bourgeoisial vous propose de renouveler votre confiance à la fiduciaire Nofival SA, avec laquelle la bourgeoisie collabore depuis plusieurs années et qui donne entière satisfaction.

A l'unanimité, les bourgeoises et bourgeois d'Arbaz décident de nommer la fiduciaire Nofival SA comme instance de révision pour la période législative 2025-2028.

9. Demandes d'agrégation

Le Président fait savoir que plusieurs demandes d'agrégation sont parvenues au Conseil bourgeoisial, à savoir :

- Raphaël, Ethan & Morgan Gaudin
- Jean-Baptiste, Samuel, Elvire, Jérémy & Romain Carrupt
- Frédéric, Lucie, Denis, Oscar & Anne Jollien

Chaque famille se présente et explique pour quelles raisons elles ont déposé une demande d'agrégation.

Le Conseil bourgeoisial propose de les accueillir et d'accepter leur demande par applaudissements.

L'assemblée accepte leurs demandes d'agrégation par applaudissements.

Le Président leur souhaite la bienvenue et précise que notre identité doit se baser sur la bourgeoisie qui doit continuer de vivre et de déteindre sur les nouveaux arrivants.

10. Divers

Organisation des dicastères

Le Président présente la nouvelle répartition des dicastères, incluant désormais des remplaçants désignés pour chaque secteur :

- **Dicastère 1 : Madame Sophie Arnold**
 - Affaires sociales, santé publique
→ Remplaçant : Monsieur Henry Hess
 - Formation (petite enfance, primaire, secondaire/apprentis)
→ Remplaçant : Monsieur Jean-Michel Bonvin
 - Naturalisation, intégration, jeunesse et aînés
→ Remplaçant : Monsieur Hugo Bonvin
- **Dicastère 2 : Monsieur Alain Décaillet**
 - Sécurité (feu, PCi, état-major de crise), police
→ Remplaçante : Madame Sophie Arnold
 - Culture (incl. Espace culturel), sports et loisirs
→ Remplaçante : Madame Sophie Arnold
 - Énergie et environnement
→ Remplaçant : Monsieur Jean-Michel Bonvin
- **Dicastère 3 : Monsieur Henry Hess**
 - Finances, impôts et taxes
→ Remplaçant : Monsieur Hugo Bonvin
 - Grands projets d'investissement (école, parking)
→ Remplaçant : Monsieur Jean-Michel Bonvin
 - Tourisme
→ Remplaçant : Monsieur Alain Décaillet
- **Dicastère 4 : Monsieur Hugo Bonvin**
 - Constructions, taxes cadastrales
→ Remplaçant : Monsieur Henry Hess
 - Urbanisme et mobilité locale
→ Remplaçant : Monsieur Alain Décaillet
 - Mobilité régionale
→ Remplaçant : Monsieur Jean-Michel Bonvin
- **Dicastère 5 : Monsieur Jean-Michel Bonvin**
 - Administration générale, organisation, RH
→ Remplaçant : Monsieur Hugo Bonvin
 - Travaux publics, infrastructures
→ Remplaçant : Monsieur Alain Décaillet

- Aménagement du territoire
→ Remplaçant : Monsieur Henry Hess

Le président passe ensuite la parole à l'assemblée

Comme cette dernière n'est pas demandée, il clôt cette assemblée à 19h30 en remerciant les personnes présentes pour leur participation et demeure avec ses collègues à disposition pour tout renseignement et/ou question complémentaire.

Il invite ensuite les bourgeois-e-s à partager un apéro qui sera suivi d'une raclette.

Le Président

Le Secrétaire